



**ACCOMPAGNEMENT À LA
CRÉATION OU À LA REPRISE
D'ENTREPRISE**

ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION OU À LA REPRISE D'ENTREPRISE

DURÉE DE LA FORMATION	35 h (30h en foaid + 5h de visio)
PRÉREQUIS	Inscription sur dossier
TARIF	1600€ NET DE TVA
MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS	Le parcours avant l'entrée en formation est formalisé de la manière suivante : de la demande à l'entrée en formation il ne peut excéder un délai de plus de trois mois. Le demandeur est informé des dates de formation lors de sa demande d'information.
PUBLIC(S) VISÉ(S)	Personne ayant le projet de création ou reprise d'entreprise.
ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	Nous consulter
FORMATION CERTIFIANTE	NON
SANCTION(S) DE LA FORMATION	ATTESTATION DE FORMATION
CONTACT DE FORMATION	Véronique Hubert : 07.66.39.51.25 asbe.contact@gmail.com
MODALITÉS DE LA FORMATION	Formation réalisée en FOAD sur la plate-forme TEACHIZY. Cours en ligne comprenant des supports pédagogiques, des exercices de pratique guidée et des enregistrements vidéo. 5h d'accompagnement individuel avec votre formatrice Véronique Hubert. Méthodes pédagogiques : Méthode active et expérimentale Etude de cas – Quiz
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none">• Identifier les étapes de la création d'entreprise en prenant compte de la partie législative, fiscale liée à son activité.• Appliquer des compétences acquises en relation avec son domaine professionnel et employer les bons leviers pour mener une activité pérenne.• Appréhender les aides à la création d'entreprise en fonction de son statut et en prenant en compte sa branche professionnelle.
MODALITÉS D'ÉVALUATIONS	Évaluation en ligne sous forme de questionnaire et un test d'évaluation final en fin de formation.
MOYENS D'ENCADREMENTS	Les stagiaires seront encadrés par Véronique Hubert, formatrice.

CONTENU DE FORMATION

MODULE 1 :

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Chapitre 1 : Être entrepreneur :
seul ou à plusieurs ?

Chapitre 2 :

Bien choisir son activité

Chapitre 3 :

Les différents statuts juridiques

Chapitre 4 : Le statut de handicap

Chapitre 5 :

Le conjoint collaborateur

Chapitre 6 :

Les aides à la formation

MODULE 2 :

LA MSA ET LA SSI

Chapitre 1 : Qu'est-ce que
l'URSSAF et la MSA ?

Chapitre 2 : La SSI

Chapitre 3 : Comment calculer les
cotisations MSA ?

Chapitre 4 : Comment calculer les
cotisations URSSAF ?

MODULE 3 :

LES RÉGIMES FISCAUX

Chapitre 1 :

Le régime réel simplifié et normal

Chapitre 2 : Le régime micro

MODULE 4 : LES RÉGIMES

D'IMPOSITIONS : IR ET IS

Chapitre 1 : L'impôt sur le revenu
et l'impôt sur les sociétés

Chapitre 2 :

Le prélèvement libératoire

Chapitre 3 :

Le prélèvement à la source

MODULE 5 : LA TVA :

À PRENDRE OU À LAISSER ?

Chapitre 1 :

Comment fonctionne la TVA ?

Chapitre 2 : La franchise en base

Chapitre 3 : Les différents taux

Chapitre 4 : Le remboursement

forfaitaire agricole

Chapitre 5 : La TVA import-export

MODULE 6 : LES AUTRES

OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES

Chapitre 1 :

Les diplômes obligatoires

Chapitre 2 : Le compte bancaire

Chapitre 3 : Les livrets d'achat et
de recette pour le régime micro

Chapitre 4 : Les mentions obliga-
toires sur les factures et les devis

Chapitre 5 : Le médiateur

Chapitre 6 :

L'assurance civile
professionnelle

Chapitre 7 : La
domiciliation

MODULE 7 : QUE DEVIENNENT

VOS ALLOCATIONS ?

Chapitre 1 : La prime d'activité

Chapitre 2 : L'allocation retour à
l'emploi (ARE)

Chapitre 3 :

Les allocations logements

Chapitre 4 :

Les allocations familiales

Chapitre 5 : La pension invalidité

Chapitre 6 : L'allocation adulte

handicapé (AAH)

MODULE 8 :

LES AIDES A LA CRÉATION

Chapitre 1 : L'ACRE

Chapitre 2 : L'ARCE

Chapitre 3 : Le prêt bancaire

Chapitre 4 : Les économies

Chapitre 5 : Le financement parti-
cipatif (Crowdfunding)

Chapitre 6 : Les partenariats

MODULE 9 :

NOTION JURIDIQUE

Chapitre 1 :

L'environnement juridique

Chapitre 2 : Les clauses à inscrire

Chapitre 3 : Recommandations

MODULE 10 :

L'IMMATRICULATION

Chapitre 1 : Les différents Cerfa

Chapitre 2 :

L'annonce légale pour les

sociétés

Chapitre 3 : La

déclaration

au journal officiel pour les

sociétés

Chapitre 4 :

Comment remplir les formulaires.